

Sud éducation Champagne Ardenne

15, boulevard de la paix - 51100 REIMS

© 06 49 71 35 55 ☑ sudeduc.champ.ard@gmail.com

⑤ sudeducation-ca.org 介 Sud éducation Champagne Ardenne

Reims, le 28 mai 2020

Madame la Rectrice de l'Académie de Reims 1 Rue Navier, 51082 Reims Cedex

Objet : moyens pour la rentrée scolaire 2020

Madame la Rectrice,

notre organisation syndicale vous interpelle quant à la nécessité de mettre en place un plan d'urgence dans l'académie pour la rentrée 2020.

L'école à distance pendant le confinement ne permet pas d'égaler l'enseignement en présentiel et est à la source de l'aggravation des inégalités sociales. Les parents d'élèves, au travail ou en télétravail, doivent faire face à une situation inédite et ont exprimé leurs difficultés à assumer le suivi et l'accompagnement de leurs enfants dans leur scolarité. Une quantité non négligeable d'élèves a entièrement décroché. De plus notre académie compte de nombreux réseaux d'éducation prioritaire très touchés par ce décrochage scolaire.

La réouverture progressive des écoles et établissements scolaires maintient de nombreux élèves en distanciel. Pour ceux et celles qui reprendront le chemin de l'école, sur la base du volontariat des parents, le protocole sanitaire va imposer de telles contraintes de travail qu'il nous semble difficile d'assurer un véritable enseignement en toute sérénité, notamment chez les plus petits. Le personnel devra exercer dans un climat anxiogène avec la responsabilité morale de s'assurer du respect des gestes barrière avant tout. Le rôle de l'école dans la sociabilisation des enfants est compromis.

Dans ce contexte, il nous apparaît plus que jamais indispensable de prévoir des moyens exceptionnels pour la prochaine rentrée avec des effectifs considérablement réduits afin de compenser les mois très perturbés par l'épidémie. La dotation supplémentaire accordé au premier degré est largement insuffisante : 60 postes supplémentaires, seulement ! Ainsi dans la Marne, département le plus peuplé de notre académie, il n'est créé que sept postes à la rentrée. Le second degré accuse aussi un manque de personnel avec des effectifs de 30 élèves par classe dans certains niveaux. Cette surcharge des classes ne permet pas de mettre en œuvre une pédagogie efficace. C'est pourquoi il nous semble inenvisageable de reprendre en 2020 dans de telles conditions au vu du contexte.

Face à cette situation, des leviers pour éviter cela sont possibles : nominations supplémentaires de stagiaires dans l'académie, titularisation des contractuel-le-s (avec la mise en place d'une formation continue) ou encore recours à la liste complémentaire dans le 1er degré.

Nous savons compter sur vous pour prendre en considération nos revendications légitimes. Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire Madame la Rectrice, en notre profond attachement au service public d'éducation, gratuit, laïque et émancipateur.

L'équipe de SUD Éducation Champagne Ardenne